



Compte-rendu du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 26 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six février à dix-sept heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Donges, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt février deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Monsieur François CHENEAU, Maire et Président du C.C.A.S.

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 12
Nombre de membres excusés : 2
Nombre de membres excusés avec pouvoir : 3

Présents : François CHENEAU, Monique PIRAUD, Yveline LECAMP, Didier RIAUD, Marie-Andrée PICOT, Chantal GUINARD, Mikael DELALANDE, Lise BERTHO, Danielle HERVO, Guy SICOT, Michel DESBOIS, Roger MAHO

Étaient excusés : Roselyne DAUCE, Yvonnick PERRIN

Étaient excusés avec pouvoir : Alain GIRARDEAU avec pouvoir à François CHENEAU, Albert LEHUEDE avec pouvoir Monique PIRAUD, Danièle FAVREAU avec pouvoir à Marie-Andrée PICOT

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Approbation du Compte Rendu du Conseil d'administration du 15 janvier 2024

Exposé

Monsieur Le Président invite les membres du Conseil d'Administration à approuver le compte rendu de la séance du 15 janvier 2024.

Le compte rendu de séance est approuvé à l'**unanimité** sans observation

DÉLIBÉRATION N°1 :RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DU CCAS POUR 2024

Proposition

Il est proposé au Conseil d'Administration d'engager le Débat sur les Orientations Budgétaires pour 2024 à l'appui du rapport de présentation ci-dessus.

Décision

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- ➔ **PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire relatif au Budget du C.C.A.S pour 2024.

Aides Sociales facultatives accordées dans le cadre de la délégation de pouvoir

Chèques Accompagnement Personnalisé

Madame DOUDARD informe le conseil d'administration que dans le cadre de la délégation de pouvoir, il a été accordé des Chèques Accompagnement Personnalisé à 7 familles domiciliées à Donges pour **un montant total de 1 180 €**.

Ces aides accordées sont imputées à l'article 65134 du budget du CCAS

Aides Sociales facultatives à accordées

Chèques Accompagnement Personnalisé

Le conseil d'administration a décidé d'accorder des Chèques Accompagnement personnalisé **d'un montant de 110 €** à 1 famille domiciliée à Donges.

Cette aide accordée sera imputée à l'article 65134 du budget du CCAS

Facture de Gaz et électricité

Le conseil d'administration a décidé d'accorder à 1 famille domiciliée à Donges :

- 👇 La prise charge partielle de sa facture de Gaz soit **95€**

Cette somme sera directement versée auprès de SOWEE

- 👇 La prise en charge partielle de sa facture d'électricité soit **95€**

Cette somme sera directement versée auprès d'ENGIE

Facture d'eau

Le conseil d'administration a décidé d'accorder à 1 famille domiciliée à Donges :

- 👇 La prise charge partielle de sa facture d'eau soit **80€**

Cette somme sera directement versée auprès de la CARENE

Facture d'assurances (automobile, habitation, mutuelle)

Le conseil d'administration a décidé d'accorder à 1 famille domiciliée à Donges :

- 👇 La prise charge partielle de sa facture d'assurances soit **250€**

Cette somme sera directement versée auprès de la MACIF

Choix du traiteur repas des aînés 2024

Madame DOUDARD informe les membres du Conseil d'Administration que le CCAS a demandé au Traiteur Maison Chevalier de supprimer le trou normand afin de réduire le coût du repas. Il s'avère que le trou normand est offert.

Elle ajoute que le budget repas correspond juste au devis du traiteur RABOUIN mais que si le choix se porte sur le traiteur Maison Chevalier, après échange avec madame HENRY il sera possible d'effectuer une délibération modificative.

Monsieur Le Président précise que Maison Chevalier est un traiteur de Pontchâteau et ancien employé du traiteur CLOUET qui a assuré la prestation lors des repas des aînés avant de prendre sa retraite.

Après échange, Maison Chevalier sera le traiteur du repas 2024 avec maintien du trou normand.

Madame PIRAUD ajoute qu'il ne sera pas servi de digestif en fin de repas.

Choix de l'orchestre

Comme convenu, le CCAS a demandé un devis à l'orchestre Patrice TROCHU. Il interviendrait seul. Il propose sa prestation GUSO compris pour 410€ TTC.

Monsieur Le Président ajoute qu'il a effectué l'animation des aînés de Pornichet ces 2 dernières années et que si la prestation n'avait pas été satisfaisante, Le Maire ne l'aurait pas repris une seconde fois.

Coffret pour les résidents de l'EHPAD du Clos Fleury

Suite à la demande de devis auprès de l'Etablissement « Yves Rocher », une proposition de coffret (1 bain douche+ 1 gel lavant mains+1 crème hydratation mains) au prix unitaire de 10.65€ nous a été proposé.

Madame PIRAUD ajoute que la capacité d'accueil de l'EHPAD est de 83 résidents ce qui réduit le budget à 883.95€.

Les membres du Conseil d'Administration valide la proposition.

Informations diverses

Prochains Conseil d'Administration :

- Lundi 25 mars 2024 à 17h30
- Lundi 15 avril 2024 à 17h30
- Lundi 13 mai 2024 à 17h30
- Lundi 24 juin 2024 à 17h30

Clos et arrêté, les dits jour, mois et an.

Fait à Donges, le 29 février 2024

Monique PIRAUD
Vice-Présidente du C.C.A.S.



